



Fonctionnaires : Tron annonce des concours spécifiques aux non-titulaires

PARIS - Le secrétaire d'Etat à la Fonction publique Georges Tron a annoncé la création de concours spécifiques aux agents non-titulaires en CDI de la fonction publique, dans un entretien publié jeudi par les Echos, alors qu'un projet de loi est attendu au premier trimestre.

"Nous allons ouvrir des concours spécifiques professionnalisés au profit des agents non-titulaires en CDI, qui valoriseront l'expérience acquise, sans condition de diplôme", a déclaré M. Tron

"Ces procédures de recrutement seront strictement encadrées: il s'agit de reconnaître les compétences indiscutables d'agents occupant des emplois permanents, pas de dévaloriser ou contourner les concours", a-t-il ajouté.

Le premier objectif du gouvernement est de "faciliter la transformation des CDD en CDI quand les agents non titulaires occupent des emplois permanents", a dit le secrétaire d'Etat, le second étant de "faciliter l'accès à la titularisation".

M. Tron a toutefois rappelé qu'il ne suffisait pas de lancer un "énième plan de titularisation". "Il y en a eu seize depuis 1946 et preuve est faite que cela ne marche pas", a-t-il souligné, en rappelant que "tous les contractuels ne sont pas en situation précaire" et qu'ils ont "la possibilité de passer des concours internes".

Le gouvernement va par ailleurs veiller à réduire les délais dans l'indemnisation-chômage en fin de contrat, a confirmé M. Tron. Une circulaire aux ministres rappellera que "les contractuels qui ne le sont plus doivent obtenir rapidement l'attestation leur permettant de demander des droits à chômage".

L'Etat va aussi "proposer à Pôle emploi une convention de gestion afin que ce soit systématiquement le service public de l'emploi qui paie les indemnités. Pôle emploi demandera ensuite le remboursement à l'Etat quand il apparaîtra que la charge de cette indemnisation relève de l'administration", a-t-il ajouté.

"Aujourd'hui, on perd du temps à établir qui doit payer en fonction de la carrière de la personne", a dit M. Tron.

Communiqué de la FSU suite à l'interview de Georges TRON dans le journal Les Echos ■■

Les Lilas, le 30 décembre 2010

Dans l'interview du 30 décembre qu'il accorde au journal Les Echos, Georges TRON, secrétaire d'Etat à la Fonction publique, fait état de propositions pour lutter contre la précarité dans la Fonction publique.

S'il minimise l'importance de celle-ci et récusé tout « plan de titularisation », pourtant revendiqué par la majorité des organisations syndicales et annoncé par le Président de la République : « La situation des contractuels dans la fonction publique est tout à fait anormale. Je suis tout à fait prêt à envisager la titularisation des contractuels » *, il est cependant contraint d'avancer des pistes pour réduire la précarité, lutter contre les abus des employeurs publics, faciliter les titularisations par la reconnaissance de l'expérience et renforcer les droits des agents non titulaires.

Pour la FSU, la précarité des personnels n'est jamais « justifiée ». Les garanties de la Fonction publique doivent s'appliquer à l'ensemble des agents de la même façon que les obligations statutaires s'imposent actuellement à tous. C'est aussi pour défendre des services publics de qualité répondant aux besoins des usagers, qu'elle interviendra dans les négociations annoncées en faveur d'une politique systématique de recrutement de fonctionnaires permettant la limitation des recours au contrat (ou bien la fin des recours abusifs). La FSU est favorable à un plan de titularisation aux modalités adaptées à la diversité des situations et pour la reconnaissance des droits des agents.

La FSU récusé l'exclusion des contrats aidés du champ de la discussion. Elle revendique les moyens d'une véritable politique d'insertion de ces agents publics qui sont actuellement maintenus dans la précarité du fait de l'extrême faiblesse de leurs rémunérations, de la durée réduite des contrats et de l'absence de formation.

Elle appelle l'ensemble des personnels à peser sur l'issue des négociations, en particulier par la mobilisation de tous à l'occasion de la journée intersyndicale de rassemblements prévue le 20 janvier 2011.

Voir la note sur la précarité dans la Fonction publique, décembre 2010 ■■